



## COMITE DE MEURTHE-ET-MOSELLE DE BASKET BALL.

### PROCES VERBAL COMPTE RENDU DE BUREAU ET COMITE DIRECTEUR DU 20 DECEMBRE 2016

**Présents** : Mmes Martine HINDHAL, Pamela PLEIMELDING, Alexandra WOLFF,  
Mmes BONNET Solange, PRIMARD Delphine,

MM. Eric BETTIOL, Thierry BILICHTIN, BONNET Jacques, HEQUET Pascal,  
Gérard KIEFFER, Michel LEONARD, Jean-Marc PELLETIER,

MM. Jean-Pierre FICHTER, MALOLEPSZY Florian, Dominique MEUNIER,  
MOSSBACH Roger, POPIEUL Régis, ROLLOT Gérard,

**Excusés** : Mme BLANC Solange, Virginie PRIETO, SELIC Lysiane,  
MM. Stéphane COURTIER, LINDINI Daniel, LOISON Thomas, ZAMBEAU  
Patrick,



#### **Ouverture Président :**

- Un accident de la circulation retarde l'arrivée du Président Pascal HEQUET. Le Vice-Président ouvre la séance à 18:45
- Thierry BILICHTIN rappelle :
  - Les retours faits à Virginie des conversations du précédent bureau n'ont pas été à son avantage.
  - Son intervention, lors du dernier bureau consistait plus à acter le dysfonctionnement actuel du Comité que de se positionner sur les compétences de chacun.
  - La fermeture du Comité, pendant cette période de congés, ne semble pas appropriée : avec trois salariés, nous aurions pu et du prévoir une permanence. Cette expérience ne doit pas être renouvelée.
- Pamela regrette que :
  - Les interventions faites lors du bureau, nous mettent devant les faits accomplis et ne nous donnent pas suffisamment de recul pour analyser les situations.
- Constat :
  - Les problèmes de fonctionnement ne sont toujours pas résolus. La nomination d'un nouveau Président de la Commission Communication s'impose.



## **Eric BETTIOL – Secrétaire Général**

### **● Indemnisations des arbitres.**

Eric s'interroge du nombre important de réclamations concernant les indemnisations des arbitres sur les 5 derniers jours, depuis qu'il a accès à la boîte mail du Comité.

Jean Marc PELLETIER s'occupe des réclamations et répondra personnellement à toutes.

La plupart des réclamations proviennent des modifications du nombre des kilomètres de déplacement par la Commission Sportive le mois précédent, mais sont également dues à une mauvaise lecture des arbitres de leur désignation.

### **● Labellisation de l'Avant Garde Portoise**

Depuis le mois Juin 2016, le dossier de l'AGP attend validation de la part du Comité. Thierry BILICHTIN ne voulant pas être juge et partie, confie la vérification de ce dossier à Alexandra WOLFF. Si celui-ci est complet, Alexandra le validera.

### **● Invitation tournois.**

Le comité reçoit régulièrement des invitations à diffuser aux clubs pour participer à des tournois amicaux hors département et hors région. Ces informations seront diffusées aux clubs, s'il n'y a pas d'interférences avec les dates de manifestations importantes organisées par le Comité ou la Ligue.

### **● Région Grand Est : Les aides**

Les dossiers d'aides sont disponibles sur le site de la région Grand Est, et notamment concernant :

#### **● Sportif haut NIVEAU**

A l'attention de espoirs des pôles lorrains, les documents sont téléchargeables sur le site de la région GRAND EST, lien :

<http://www.grandest.fr/aides/>

Les dossiers sont à retourner avant le 28 février 2017 :

**POUR UN SPORTIF LICENCIÉ SUR LE TERRITOIRE LORRAIN :**

Monsieur le Président de la Région Grand Est - Direction des Sports et du Tourisme

**Service des Sports Site de Metz**

Philippe LOUBIGNAC : 03.87.33.63.18 / [Philippe.Loubignac@grandest.fr](mailto:Philippe.Loubignac@grandest.fr)

Isabelle WENDLING : 03.87.61.66.54 / [Isabelle.Wendling@grandest.fr](mailto:Isabelle.Wendling@grandest.fr)

Place Gabriel Hocquard - CS 81004

57 036 METZ CEDEX 1

Eric BETTIOL transfère les informations à la ligue de Lorraine et notamment à Philippe ORY – CTS pour information.



### ● **Soutien à l'acquisition de matériel sportif :**

Le taux maximum de l'aide s'élève à 30% des investissements et le plancher de la subvention sera de 800€00.

A l'attention des Ligue et Comités départementaux les documents sont téléchargeables sur le site de la région GRAND EST, lien :

<http://www.grandest.fr/aides/>

Coordonnées de la personne chargée de l'étude des dossiers pour la région Lorraine :

Bertrand PHILBERT – 03 87 61 68 08 – [bertrand.philbert@grandest.fr](mailto:bertrand.philbert@grandest.fr)

### ● **Entente : Ste Marie – Auboué sur Equipe U17M**

L'entente sera acceptée si nous avons une validation des deux comités départementaux concernés.



## **Divers :**

### ● **Licenciés**

Pour cette saison, le Comité de Meurthe-et-Moselle enregistre une avance de 126 licences, soit 2% de plus que l'an dernier à la même époque.

Il manque encore 160 licences pour arriver au seuil remarquable des 5000 licenciés.

Si le Comité de la Moselle enregistre une très légère hausse, Thierry BILICHTIN, également Président de la Ligue de Lorraine de Basket Ball, regrette des pertes substantielles de licenciés dans les Comités de la Meuse et des Vosges.

### ● **Club de Toul**

Une réunion s'est tenu avec TOUL et le Directeur Juridique de la FFBB.

Plusieurs avec plusieurs associations sportives dépendent de l'association omnisports l'Espérance de TOUL.

La section Basket Ball va prendre son indépendance. Actuellement le travail porte sur la définition et la validation de nouveaux statuts.

En Mars, la démarche nécessaire pour leur prise d'autonomie devrait aboutir et la présentation devant la FFBB devrait aboutir sur une validation possible en juillet 2017.

Le nouveau bureau de TOUL n'a pas plus de légitimité que l'ancien. Toutefois, le Comité de Meurthe-et-Moselle, ne prendra pas de position, sur la gestion passée et avenir des effets du club.

#### Conséquences sportives :

L'équipe de R1SEF a déclaré forfait.

L'équipe 2 de Toul peut continuer à jouer sans descendre immédiatement mais sans possibilité de monter.

A partir de Septembre 2017, TOUL aura une nouvelle identité.



## ● Séminaire du Comité directeur de la FFBB.

### ● Passage en Grande Région

Des décisions sont prises pour le passage en Grande Région sur tous territoires, même si pour le Grand Est, l'avancement n'est pas significatif et ralenti par l'Alsace.

### ● Politique fédérale

Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération Française de Basket Ball, a présenté sa feuille de route pour le mandat 2016-2020 et de constater que les barrières pour les Comité Départementaux et les Ligues sont de plus en plus bordés.

Trois axes essentiels de la politique fédérale :

1. Avoir des Equipes de France performantes
2. Moderniser la fédération
3. Animer les territoires

Jean-Pierre SIUTAT sera présent en Meurthe-et-Moselle, le 25 mars 2017. Pascal HEQUET réfléchit pour organiser cette journée.

### ● Points importants du Comité Directeur de la FFBB

- **Ubérisation :** (échanges par messages ou mails pour se retrouver et faire du basket)

Comment se positionner et se placer dans cette nouvelle façon de pratiquer le Basket Ball ? Comment notre Comité peut-il s'insérer dans ce type de rencontre ?

- **Nationale 1 Masculine**

Un projet est en cours d'étude pour que le championnat passe à deux poules.

- **Guichet Unique**

Etude pour une prise en ligne des licences directement par les licenciés

- **Statuts**

La constitution des statuts des nouvelles ligues et comités seront envoyés à la FFBB pour le 5 avril 2017, et la FFBB s'engage à répondre à tous pour le 15 avril 2017.

La réunion des CCR aura lieu les 11 et 18 mars 2017 en fonction des régions.

- **Rappel sur la nouvelle organisation des officiels.**

Désignations arbitres :

HN : PROA – PROB – LNF – NM1 : par des salariés de la FFBB

Autres divisions : NM2 – NF3 : Répartiteur Grande Région

Désignations OTM :

De PROA à NF3 : Grande Région.



## Commission Communication

Nous enregistrons la démission du Président de la Commission Communication Thomas LOISON mais également du Comité de Meurthe-et-Moselle de Basket Ball.

Pascal HEQUET propose la Présidence de la Commission Communication à Florian MALOLOEPSZY. La proposition est soumise au vote du Comité Directeur :

PRESENTS : 18  
VOTANTS : 18  
POUR : 18  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Florian MALOLEPSZY est nommé à la Présidence de la Commission Communication.



## Commission Départementale des Officiels

D'après compte rendu de Jean-Marc PELLETIER, Président de la Commission Départementale des Officiels.

### **Introduction**

Le constat de ce 1<sup>er</sup> trimestre de fonctionnement est accablant.

Le très petit nombre de rencontres que nous parvenons à couvrir, les incivilités que supportent nos rares arbitres sur certains terrains, le mécontentement de certaines équipes peu ou pas arbitrées sont la résultante directe du bilan qui suit.

#### **a. Les disponibilités**

La CDO constate cette saison une désaffection certaine de nos arbitres pour notre championnat. Nous recevons fort peu de disponibilités (moins de 60% des arbitres répondent dans les temps dans le Sud, un peu plus dans le Nord), et le nombre de créneaux de disponibilités par arbitre est très faible.

Les relances ne permettent de récupérer qu'un tout petit nombre de disponibilités supplémentaires. Ce qui nous permet dans un 1<sup>er</sup> temps de couvrir à peine 50% des rencontres.

#### **b. Les désignations**

Comme noté ci-dessus, après avoir désigné difficilement sur les championnats prioritaires (D1M et F, Ligue Jeune, U13 avec ce qu'il nous reste).

Il est à noter que suite à la réunion CRO et des CDO des 4 départements, il est désormais plus facile d'assurer la couverture des rencontres de Ligue Jeunes voire des levers de rideau D1, D2, D3.

A peine éditées, les convocations par FBI, une demi-douzaine de retour nous oblige à rejouer aux dominos, et certaines rencontres à désignation peuvent se retrouver sans arbitre.



Hormis une rencontre, où l'équipe recevante a refusé faute d'arbitre désigné de jouer la rencontre (un dimanche à 8h du matin), toutes les autres rencontres ont été jouées.

Il est cependant regrettable que les dates et horaires de rencontres soient régulièrement modifiées ou annulées en dernières minutes. Ce qui, depuis le retrait du tableau EXCEL qui servait de référence à tous, a provoqué quelques imbroglios (2 rencontres dans la même salle à 30mn d'intervalle, rencontres à 14h00 et 18h00 sans rien au milieu ni après, rencontre pas annulée sur FBI et arbitres se déplaçant, erreur sur la programmation des rencontres par les clubs sur FBI, etc.)

Pour suivre correctement l'évolution, il faudrait quasiment faire une extraction chaque jour qui passe (le tout à mixer avec les championnats régionaux et ceux des CD 57 et 88 et 55).

### **c. Les absences et retours tardifs de désignations**

Le manque de visibilité des journées de championnat à moyen terme, et je ne parle pas du long terme, empêche un fonctionnement efficient de nos fonctions :

- Les arbitres qui sont joueurs et/ou entraîneurs ne peuvent pas nous donner leurs disponibilités car ne disposant pas de leur propre calendrier.
- Les indisponibilités ne peuvent être que tardives, puisque nous désignons la plus part du temps à S-1, ce qui n'empêche pas les retours négatifs.

### **d. Formation E. Marque**

La CDO a proposé ses services aux clubs pour une formation E-Marque en soirée. Seul un très petit nombre de clubs a répondu favorablement :

- Une formation au Comité 54 un lundi soir n'a attiré que les responsables de BLAINVILLE
- Delphine PRIMARD s'est déplacée :
  - dans le Sud sur 4 clubs : CHAMPIGNEULLES, SAINT-MAX, GONDREVILLE, LIVERDUN
  - dans le Nord à plusieurs reprises : ARNAVILLE, TUCQUENIEUX, ...

Les arbitres qui se déplacent dans les clubs où aucune formation n'a été faite et utilisant E. Marque, perdent beaucoup de temps à former sur le tas à E. Marque.

La proposition d'aide à la formation E. Marque reste toutefois d'actualité à ce jour.

### **e. La formation continue**

La participation au Nord comme au Sud de TOUS les arbitres du département est décevante et voire inquiétante.

Cette désaffection doit nous interpeller, puisque la saison dernière avait été plus suivie avec un retour de satisfaction de la part des

participants. Faut-il étudier un autre système pour attirer et fidéliser les arbitres ?

Le niveau actuel de l'arbitrage dans notre département ne semble pas plaider en faveur de l'abandon de ce type formation, bien au contraire.

- Présents à au moins une séance en Meurthe Nord :  
AFIRI Adel, MALOLEPSZY Florian, LECAQUE Lionel, VALLETTI Fabrice (OTM Auboué), FEIREISEN Mathis (OTM Joeuf Homécourt), FEIREISEN Delphine (OTM Joeuf Homécourt), GUIDI Jean, DARS Pascal, SCHMEISSER Noa, WATRIN Axelle, RIGOLET Christophe, SELIC Lysiane (OTM Tucquegnieux), BEDEL Jules, PETITJEAN Philippe, LÉONARD Michel, WANDLAINCOURT Arnaud, MASIERO Gaëlle (OTM Ste Marie aux Chênes), GISSELBRECHT Florian,
- Présents à au moins une séance en Meurthe Sud :  
DENIS Emilien, DURANG Paul Anro, MASSADIA Arthur, LAGDAOUNI Yliess, TERNARD Thibaut, JACQUIER Timéo, SIMON Elouan, RAMBAUT Vincent, PONS Marius, SIMMER Joël, PRIMARD Delphine, POPIEUL Régis, SALVADOR David, MECHIN Luc, MARDON Jeanne

#### f. Stage Formation candidats

- A CHAMPIGNEULLES le 23 octobre, nous avons 38 candidats déclarés  
31 inscrits confirmés et 21 présents le 1<sup>er</sup> jour et 20 le lendemain. Malgré ce nombre intéressant le bilan est contrasté car 6 validations et 3 à confirmer.  
Résultat à ce jour, quasiment pas de disponibilités et des absences à la formation continue.

#### g. Stage Formation à HUSSIGNY

Tous les arbitres départementaux ont été convoqués, une trentaine a répondu dont 10 seront présents (donc 4 candidats). Sans commentaire.

Nom	Prénom	Club Affilié
AFIRI	Adel	JOEUF-HOMECOURT
BARUFFATO	Loris	LONGWY REHON
DEMOLY	Romain	TUCQUENIEUX
FERRARI	Stanislas	LONGWY REHON
GISSELBRECHT	Florian	TUCQUEGNIEUX
MARDON	Jeanne	TOUL
MECHIN	Luc	COS VILLERS
ROBERT	Neil	AUBOUE
SIMON	Elouan	SLUC NANCY
TERNARD	Thibaut	PTT TOMBLAINE

Merci au responsable du stage, Régis POPIEUL, aux deux formateurs Florian MALOLEPSZY et Delphine PRIMARD et au club d'HUSSIGNY pour son accueil.



## h. Nouveau projet pour les candidats

### FORMATION ARBITRE

#### 1. Constat

Jusqu'à présent, la CDO fonctionnait comme suit :

- Détection des candidats fin octobre
- Plusieurs stages pratiques de 1 ou 2 journées
- Des formations théoriques (environ 6 x 2h)
- Des désignations sur des rencontres avec tuteur en U13, U15

Depuis plusieurs saisons la CDO constate :

- Une baisse des effectifs dans l'entrée en formation arbitre
- Une baisse en terme de compétence du niveau des prétendants à l'entrée en formation
- Que le travail ou la préparation des prétendants dans les clubs n'est pas réalisée :
  - Les prétendants n'ont peu voire aucun vécu basket en tant que joueur
  - Les prétendants n'ont peu ou pas dirigé de rencontres jeunes (Baby, mini, U9, U11)
  - Les prétendants à la formation arbitre viennent en détection sans sifflet ????????
- Une faiblesse relative des candidats dans l'apprentissage de leur formation arbitre
- Une assiduité toute relative (trop peu de disponibilités donc de désignations)
- Un pourcentage d'abandon en hausse

#### 2. Bilan

La CDO va changer d'orientation et de stratégie dans le recrutement des futurs candidats arbitres. Ne plus axer toute la formation (détection et formation) sur une même saison.

#### 3. Stratégie

La CDO envisage d'agir sur 2 saisons comme suit :

- 1<sup>ère</sup> année
  - De novembre à mi-décembre
    - Identification par les clubs des « futurs candidats »
    - Transmission de la liste des « futurs candidats » à la CDO
  - De Janvier à Mai
    - Les clubs sont en charge de faire arbitrer ces « futurs candidats » sur les catégories U9, U11

Rappel : Ne pas oublier d'indemniser de manière forfaitaire (de 6 €) les « futurs candidats » sur ces rencontres

- Noter le nom des « futurs candidats » sur les feuilles de matches
  - La CS comptabilisera les rencontres en fonction de la liste donnée par les clubs





- Accès à la validation de la candidature à la Fête du Mini-Basket à Pont à Mousson

**Pour prétendre à la validation de la candidature, il faut :**

- Avoir dirigé un minimum de 8 rencontres dans les catégories U9, U11
  - Le comptage peut être rétro actif si le nom est noté sur la feuille de match
  - La CS validera le comptage des rencontres pour les candidats (après contrôle des feuilles de matches)
- Avoir validé auprès de la CDO « le E.Learning Arbitre Club »
  - Pour ce faire la CDO fournira un contact **UNIQUEMENT** mail pour accompagner les « futurs candidats » sur « le E.Learning Arbitre Club » seulement ceux identifiés sur la liste déposée par le club auprès de la CDO.
  - Avoir une adresse mail consultée régulièrement
- Avoir dirigé 5 rencontres avec observations par plusieurs membres de la CDO lors de cette manifestation (la Fête du Mini-Basket à Pont à Mousson).
- La CDO enverra les résultats par mail aux clubs
- La CDO récupérera les mails des arbitres validés pour procéder à la convocation au stage initiale des candidats arbitres

**La réussite vaut pour convocation au stage initial des candidats arbitres de Novembre de la saison suivante**

➤ 2<sup>e</sup> année

- Convocation des « futurs candidats » VALIDES au stage initial de fin novembre
  - Etre en 1<sup>ère</sup> année U15 minimum
  - Validation des « futurs candidats » en tant que **CANDIDAT ARBITRE**
  - Entrer dans une formation d'au moins 2 saisons
- Etre suffisamment disponible pour diriger au moins 12 rencontres dans la saison en cours
- Suivre tous les stages (3)
- Suivre toutes les formations théoriques (6)
- Avoir validé auprès de la CDO « le E.Learning Arbitre Candidat » avant fin février
- Se rendre disponible pour Passer et Réussir la validation finale et devenir « Stagiaire Arbitre » lors du tournoi Eisenbach sur le samedi du week-end de la Pentecôte
- 

**4. Gestion des cas particuliers**



- Les quelques candidats qui pourraient se présenter en dehors de cette pré formation seront étudiées au cas par cas et devront être dûment argumentées.
  - ✓ En cas d'acceptation, ces personnes devront se mettre en règle notamment pour « le E.Learning Arbitre Club » dans les plus brefs délais.

## **Conclusion**

Vous vous rendez bien compte, à l'issue de ce bilan, que l'arbitrage en Meurthe et Moselle, contrairement au nombre de licenciés n'est pas en progression. Nous ne pouvons travailler qu'avec ce que les clubs nous donnent, la quantité et la qualité sont insuffisantes. Si n'y a pas une prise de conscience au niveau des associations de la nécessité de préparer, former, encadrer, encourager les futurs candidats qu'ils pourraient avoir dans leurs effectifs, et au vu du très jeune âge et du manque de pratique de basket de ceux-ci, il ne sera pas possible d'inverser cette tendance.

La CDO, du Président aux formateurs, travaillent sans relâche pour vos clubs. S'il n'y a pas également une prise de conscience de votre part quant à l'obligation d'assurer la préparation mais aussi le suivi de vos candidats, il n'y aura pas de solution à notre problème.

Au-delà de ce constat, croyons au miracle de Noël, et la CDO vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



## **Commission de Discipline**

RAS, d'après Jacques BONNET, président de la Commission de Discipline

Une formation concernant les Commissions de Discipline est prévue le 3 décembre 2016, à la Maison Régionale Lorraine des Sports, à TOMBLAINE.



## **Commission Salles et Terrains**

D'après compte rendu de Michel LEONARD, Président de la Commission Salles et Terrains.

Toutes les salles utilisées ont été contrôlées à l'exception de celles de HERSERANGE (nouveaux tracés non réalisés) et de LIVERDUN (travaux prévus en 2017).

Création d'une nouvelle salle : gymnase de l'Embanie à DOMBASLE.

Demande des nouveaux PV de la commission de sécurité et des nouveaux rapports des tests sur les panneaux à certains clubs. A ce jour, 50% de réponses. Relance prévue en janvier.



### Courriers de la FFBB

- terrain de WAVILLE classé T3 (homologué pour les compétitions),
- salle de BACCARAT classée H1,
- cosec1 de TOMBLAINE classé H2 (peut accueillir officiellement les rencontres de NF3).

Gérard Rollot, nouveau membre de la Commission Salles et Terrains, vérifiera l'éclairage des salles du sud du département.

A prévoir: contrôle des salles de MONT-SAINT-MARTIN (nouveau club).

Le Président de la Commission Salles et Terrains souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et de joyeuses fêtes en famille.



## **Commission Sportive**

D'après compte rendu de Gérard KIEFFER, Président de la Commission Sportive.

### ● **CHAMPIONNAT U17M - U15M - U13M SUD U11M SUD U11F et U09**

Il reste une journée pour terminer la phase 1 des divisions.

### ● **SENIORES FEMININES :**

La phase de qualification est terminée.

- Les équipes qualifiées en R2SF sont :

Gérées par CD54 : SLUC NANCY 1, PTT NT, ARNAVILLE et LIVERDUN

Gérées par CD57 : HUSSIGNY et TUCQUEGNIEUX

Gérées par CD88 : LUDRES PSV et CTC SAINT NICOLAS

soit 50% des 16 équipes qualifiées. FELICITATIONS.

- les équipes SF non qualifiées en R2SF, au vu des classements des phases qualificatives, la répartition suivante a été approuvée par le Bureau Directeur :

- Poule Haute :

ARNAVILLE, MAXEVILLE, PONT-A-MOUSSON, TOUL et VANDOEUVRE

- Poule Basse :

CHAMPIGNEULLES, FROUARD-POMPEY, SLUC NANCY, PAGNY-SUR-MEUSE et VILLERS LES NANCY

### ● **PHASE 2 - AUTRES POULES :**

Les compositions des poules sont en cours et seront diffusées dès que possible.

### ● **COUPES :**

U15M : le 1er tour aura lieu le 14/15 janvier 2017.

SEM : le 2ème tour doit être terminé pour le 20 janvier 2017.



U15F : date prévue 10/11 février 2017.  
Se pose la question de son utilité : mêmes équipes que la poule du championnat 54.

● **FEUILLES ELECTRONIQUES :**

La CS54 apprécie l'utilisation croissante des feuilles électroniques par les clubs et tient à les en remercier.

● **QUELQUES RAPPELS :**

les résultats des rencontres doivent être saisis même en utilisant la Fe-M.  
(En cas d'aléa FBI V2, c'est bien utile de savoir si la rencontre a été jouée)

Une nouvelle version de e-marque est à télécharger valide à compter du 01/01/2017.

● **HORAIRES SECONDE PHASE :**

La « main » sera donnée aux clubs pour saisir leurs horaires de rencontres à domicile après la maintenance FBI prévue durant ces vacances par la FFBB. Sont concernées toutes les rencontres postérieures au week-end du 07/01/2016.

● **VŒUX :**

Je termine en vous présentant, au nom de la CS54, nos meilleurs souhaits pour 2017. Et bonnes fêtes de fin d'année.



## **Commission Technique**

D'après le rapport de Pamela PLEIMELDING, Présidente de la Commission Technique.

● **STAGE ESPOIRS**

Les sélections 54 U13 filles et garçons devait se réunir sur JARNY du 19 au 22 décembre 2016. Le lycée Jean Zay nous a contacté pour nous informer qu'il ne pouvait plus nous accueillir. Cette information tardive nous a empêché de retrouver un hébergement.

Notre stage se fait donc sur HOUEMONT (salle du Mancès) pour les filles et à NANCY (annexe du palais des sports Jean Weille) pour les garçons.

Afin de garder l'esprit stage en pension complète, les espoirs prendront les trois repas chez FLUNCH.

Nous remercions Daniel LINDINI et le SLUC Basket Association pour leur aide à la bonne organisation de ce stage.

● **OPERATION BASKET ECOLE**



Le Comité de Basket et l'USEP 54 vont signer les partenariats Opération Basket Ecole avec l'ensemble des classes affiliées USEP du département. Les écoles recevront la dotation fédérale (ballons, contenus pédagogiques, diplômes)

### **GRDF**

Le Comité de basket et GRDF vont signer une convention de partenariat portant sur différentes actions

- Centre Génération Basket
- Tournois 3x3 bleus
- Académies du Basket Féminin

Une enveloppe financière de 3000 euros nous permettra de mener à bien ces actions.

### **RASSEMBLEMENT BABYS**

Le rassemblement du Nord qui s'est déroulé mercredi 14 décembre à LONGWY a rassemblé 44 babys.

Le rassemblement du sud qui s'est déroulé samedi 17 décembre à HOUEMONT a rassemblé 97 babys.

141 babys ont participé aux ateliers du père Noël.

Nous remercions les clubs de LONGWY-REHON et de HOUEMONT qui ont grandement participé à la réussite de ces manifestations.

### **Projet avec le SLUC PRO et MMH**

L'apport financier pour la conception de différentes actions basket citoyen en associant également d'autres clubs nancéens.

C'est une première fois que l'on arrivera à mettre en place des projets de grande envergure, qui peuvent s'avérer, pour notre Comité, sans énorme investissement financier.



## **Licences - Mutations**



Des demandes de mutations exceptionnelles ont été reçues par le Comité, pour :

**Monsieur RIBON Clément**

Numéro de Licence : BC034593

Vous nous demandez de quitter le club de DOMBASLE, pour le club de LUNEVILLE.

**Décision du Bureau :**      **REFUSEE**, aucun motif n'est indiqué sur votre demande, donc celle-ci ne correspond aucunement à un des critères des Règlements Généraux nous permettant d'autoriser une mutation exceptionnelle.

**Monsieur HEBBERT Pierre**

Numéro de Licence : VT912282

Vous nous demandez de quitter le club de JOEUF-HOMECOURT, pour le club de TUCQUENIEUX ;

**Décision du Bureau :**      **REFUSEE**, le motif invoqué, à savoir changement d'horaires professionnels, ne correspond aucunement à un des critères des Règlements Généraux nous permettant d'autoriser une mutation exceptionnelle.



**Martine HINDALD - Trésorière**

**Trésorerie**

Nous sommes toujours dans l'attente de régularisation de leurs situations financières des clubs de JOEUF, LONGWY, DOMBASLES, PTT NANCY TOMBLAINE et SAINT MAX.

**Péréquation**

Retard de règlement de JOEUF et HAUT DU LIEVRE.



**Clôture**

**Compte rendu de Bureau et Comité Directeur**

Lors du tour de table final, Roger MOSSBACH regrette que les comptes rendus de CD ne soient pas disponibles sur le site du Comité.

Une formation QUOMODO doit avoir lieu le mardi 10 janvier 2017, à laquelle participeront Virginie PRIETO, Pascal HEQUET et Eric BETTIOL.

Suite à celle-ci ces personnes auront les connaissances pour alimenter le site du Comité.

Le Président clôture la séance à 21h15.